



RÉSOLUTION N° 25 – POURVOYEURS DE MAIN-D'ŒUVRE/AGENCES DE PLACEMENT DANS LE SECTEUR PUBLIC

Le 29^e Congrès mondial de l'Internationale des Services Publics (ISP),
réuni à Durban, Afrique du Sud, du 27 au 30 novembre 2012

NOTE ce qui suit:

- a) Le recours accru aux pourvoyeurs de main-d'œuvre dans le secteur public à travers le globe, et leur émergence sous la forme de multinationales puissantes opérant au-delà des frontières nationales.
- b) Le rôle croissant joué par les pourvoyeurs de main-d'œuvre qui encouragent et exploitent les opportunités au travers de la privatisation et de l'externalisation dans le secteur public.
- c) L'utilisation abusive des contrats à durée déterminée par les pourvoyeurs de main-d'œuvre afin de priver les travailleurs des avantages liés à un emploi à temps complet.
- d) Le parti pris antisyndical affiché par les pourvoyeurs de main-d'œuvre et la culture de la fragmentation et de la marginalisation qu'ils confortent auprès des travailleurs vulnérables.
- e) L'absence de réglementation des pourvoyeurs de main-d'œuvre dans nombre de pays, et les pratiques de corruption dans le cadre de l'octroi de contrats de mise à disposition de personnel.
- f) Les enseignements modestes, mais importants, qui peuvent être tirés des pratiques de recrutement de travailleurs précarisés au sein des syndicats.
- g) L'importance de la formulation de lignes directrices à l'attention des syndicats du secteur public dans le but de contester le rôle et l'utilisation des pourvoyeurs de main-d'œuvre et revendiquer des alternatives sur la base de services publics de qualité.

DÉCIDE de ce fait de:

1. Établir immédiatement, à l'appui des recherches et des données probantes présentées par les affiliés, le degré d'activité des pourvoyeurs de main-d'œuvre dans la fonction publique.
2. Identifier les structures de propriété des pourvoyeurs de main-d'œuvre à caractère multinational et recueillir des informations sur leurs pratiques et leurs politiques ainsi que sur l'impact de leur action sur les niveaux de vie des travailleurs.
3. Lancer une campagne internationale en complément de la campagne SPQ afin de dénoncer les pratiques abusives des pourvoyeurs de main-d'œuvre et œuvrer en faveur de leur éradication dans le secteur public. D'autres données probantes devront être présentées à l'OIT dans ce contexte.
4. Élaborer des supports de campagne destinés à répondre efficacement aux prétentions mensongères du secteur de la mise à disposition de personnel, et dénonçant la véritable nature de cette forme d'esclavage moderne.
5. Collaborer avec les syndicats d'autres secteurs ainsi que des organisations sympathisantes du mouvement social afin de garantir la protection syndicale des travailleurs employés par les pourvoyeurs de main-d'œuvre et la formulation de stratégies destinées à créer des emplois permanents.
6. Inciter les employeurs et les gouvernements à empêcher la privatisation sous toutes ses formes et à œuvrer afin d'éradiquer les pratiques des pourvoyeurs de main-d'œuvre en faveur du travail décent et de l'emploi permanent, en ce compris l'attribution de tous les postes vacants et une expansion des travaux publics pour répondre aux besoins des collectivités.

Consultez toutes les [résolutions du Congrès](#) dont le Programme d'action et les Statuts.